

Formation à la rédaction du protocole de sécurité – Chargement et déchargement

Transformez le protocole de sécurité en un véritable outil de prévention : apprenez à analyser les risques liés aux opérations de chargement et de déchargement et à rédiger un document clair, conforme et directement applicable dans votre entreprise.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **Sécuriser les opérations de chargement et de déchargement** en identifiant les risques liés aux circulations, aux quais, aux véhicules, aux marchandises et aux moyens de manutention.
- **Renforcer la conformité réglementaire** de l'organisation au regard des dispositions applicables au protocole de sécurité.
- **Fiabiliser les échanges d'informations** entre l'entreprise d'accueil, les entreprises de transport et les conducteurs intervenants.
- **Harmoniser les pratiques internes** grâce à une méthode commune de préparation, de rédaction, de validation et d'actualisation des protocoles.
- **Rendre les équipes autonomes** dans l'élaboration de protocoles de sécurité adaptés aux opérations ponctuelles ou répétitives.
- **Réduire les risques d'accident, d'incident et d'interruption d'activité** lors des opérations logistiques.
- **Améliorer la traçabilité de la démarche de prévention** en disposant de documents clairs, opérationnels et adaptés aux réalités du site.

Les + métier

Formation protocole de sécurité à Lyon : identifiez les risques de chargement-déchargement et rédigez un protocole clair, conforme et opérationnel.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne chargée de préparer, organiser, encadrer ou contrôler des opérations de chargement et de déchargement, notamment : Responsables et animateurs HSE, QHSE ou prévention ; Responsables logistiques, transport, expédition ou réception ; Responsables de site, d'exploitation, d'entrepôt ou de quai ; Chefs d'équipe, agents de maîtrise et encadrants ; Personnels chargés de l'accueil des conducteurs et des transporteurs ; Salariés participant à la rédaction ou à la mise à jour des protocoles de sécurité ; Employeurs, délégataires ou représentants de l'entreprise d'accueil ; Membres du CSE participant aux actions de prévention. La formation peut également être suivie par les responsables d'entreprises de transport souhaitant mieux maîtriser les informations à transmettre à l'entreprise d'accueil.



Pré Requis

Aucun prérequis réglementaire n'est exigé.

Il est toutefois recommandé :

- de maîtriser suffisamment le français à l'oral et à l'écrit ;
- de connaître l'organisation générale de son entreprise ;
- d'être amené à préparer, encadrer ou superviser des opérations de chargement et de déchargement.

Les participants peuvent apporter un protocole de sécurité utilisé dans leur établissement afin de l'analyser pendant la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le cadre réglementaire applicable aux opérations de chargement et de déchargement réalisées par une entreprise de transport extérieure.

Distinguer le protocole de sécurité du plan de prévention et déterminer le document adapté à la situation rencontrée.

Définir les responsabilités respectives de l'entreprise d'accueil et de l'entreprise de transport dans la préparation et la réalisation de l'opération.

Analyser les différentes phases de l'opération afin d'identifier les risques liés aux accès, à la circulation, au stationnement, aux quais, aux véhicules et aux manutentions.

Déterminer les mesures de prévention et les consignes de sécurité adaptées aux risques identifiés et aux caractéristiques des marchandises transportées.

Renseigner les informations obligatoires d'un protocole de sécurité pour une opération occasionnelle ou répétitive.

Rédiger, mettre à jour et exploiter un protocole de sécurité adapté à l'organisation et aux activités de l'entreprise.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ProDeSecu-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

1. Cadre réglementaire du protocole de sécurité

- Principes généraux de prévention ;
- réglementation applicable aux opérations de chargement et de déchargement ;
- champ d'application du protocole de sécurité ;
- distinction entre protocole de sécurité et plan de prévention ;
- responsabilités de l'entreprise d'accueil et de l'entreprise de transport.

2. Organisation des opérations de chargement et de déchargement

- Définition et identification des différentes phases de l'opération ;
- préparation de l'arrivée du véhicule ;
- accueil et information du conducteur ;
- accès, circulation, stationnement et manœuvres sur le site ;
- chargement, déchargement et départ du véhicule.

3. Identification des dangers et analyse des risques

- Risques liés à la circulation des véhicules et des piétons ;
- manœuvres, angles morts et collisions ;
- risques de chute depuis un quai, un véhicule ou une remorque ;
- risques liés aux équipements de manutention ;
- arrimage, calage et stabilité des charges ;
- caractéristiques et dangerosité éventuelle des marchandises ;
- coactivité et interférences entre les différents intervenants.

4. Mesures de prévention à mettre en place

- Organisation des flux et signalisation ;
- sécurisation des quais et des zones de manutention ;
- règles d'immobilisation des véhicules ;
- équipements de protection individuelle ;
- moyens de manutention autorisés ;
- consignes d'urgence, d'alerte et de secours ;
- conduite à tenir en cas d'incident ou de situation imprévue.

5. Contenu du protocole de sécurité

- Informations relatives à l'entreprise d'accueil ;
- informations communiquées par l'entreprise de transport ;
- caractéristiques des véhicules et des marchandises ;
- conditions d'accès, de circulation et de stationnement ;
- équipements et moyens utilisés ;
- consignes de sécurité applicables ;
- coordonnées des responsables et moyens de secours.

6. Gestion des différentes situations

- Opérations occasionnelles ;
- opérations à caractère répétitif ;
- accueil d'un transporteur non identifié préalablement ;
- évolution des conditions d'intervention ;
- mise à jour et révision du protocole ;
- transmission, conservation et mise à disposition du document.

7. Application pratique

- Analyse d'une opération de chargement ou de déchargement ;
- repérage des dangers et définition des mesures de prévention ;
- étude critique d'un protocole existant ;
- rédaction ou mise à jour d'un protocole de sécurité adapté à une situation professionnelle ;
- correction collective et recommandations du formateur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et contextualisée**, alternant :

- des **apports théoriques structurés** sur le cadre réglementaire, les responsabilités et le contenu du protocole de sécurité ;
- une **méthode interrogative**, fondée sur les questions, les échanges et la mobilisation de l'expérience des participants ;
- l'**analyse de situations professionnelles réelles** liées aux opérations de chargement et de déchargement ;
- des **études de cas** permettant d'identifier les dangers, d'évaluer les risques et de définir les mesures de prévention adaptées ;
- l'**analyse critique de modèles ou de protocoles existants**, anonymisés ou apportés par les participants ;
- des **exercices pratiques de rédaction, de mise à jour et de vérification** d'un protocole de sécurité ;
- des **corrections commentées et retours individualisés** du formateur afin de consolider les acquis et de faciliter leur transposition en

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation équipée d'un **vidéoprojecteur ou écran de diffusion** ;
- **support de formation illustré** remis ou mis à disposition des participants ;
- extraits des **dispositions réglementaires applicables** aux opérations de chargement et de déchargement ;
- **modèles et trames de protocoles de sécurité** pour opérations occasionnelles et répétitives ;
- plans de circulation, consignes d'accès, fiches de poste et documents logistiques utilisés comme supports d'analyse ;
- photographies, schémas et exemples de situations présentant des risques liés aux quais, aux manœuvres, à la circulation et à la manutention ;
- **études de cas et scénarios professionnels** adaptés aux activités des participants ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ProDeSecu-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

entreprise.

Les contenus et exercices sont adaptés, dans la mesure du possible, aux activités, aux contraintes logistiques et aux procédures de l'entreprise.

- grilles d'identification des dangers et d'analyse des risques ;
- exercices de rédaction, de contrôle et de mise à jour d'un protocole de sécurité ;
- questionnaires de positionnement, QCM et supports d'évaluation des acquis.

Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, les documents, procédures, plans et protocoles de l'établissement peuvent être intégrés aux exercices, sous réserve de leur transmission préalable au formateur.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;
- **suivi individualisé de la participation** lors des échanges, exercices, études de cas et mises en situation ;
- **contrôle de la réalisation des travaux pratiques**, notamment l'analyse ou la rédaction d'un protocole de sécurité ;
- **traçabilité des résultats aux évaluations** réalisées en début, pendant et en fin de formation ;
- **questionnaire de satisfaction à chaud**, complété par chaque participant en fin de session ;
- **attestation de fin de formation** précisant les objectifs, la durée et les résultats obtenus ;
- **certificat de réalisation**, remis au commanditaire ou au participant à l'issue de la formation.

En cas de formation à distance, l'assiduité est également vérifiée à l'aide des **relevés de connexion**, des temps de présence en classe virtuelle et de la participation aux activités pédagogiques.

Qualification Intervenant-e-s

La formation est animée par un formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, disposant : d'une expérience dans les secteurs du transport, de la logistique ou des opérations de chargement et de déchargement ; d'une maîtrise de la réglementation applicable aux interventions des entreprises de transport extérieures ; de compétences en analyse des risques, organisation de la coactivité et rédaction des protocoles de sécurité ; d'une connaissance pratique des risques liés aux quais, aux manœuvres, à la circulation, aux engins de manutention et aux marchandises transportées ; d'une expérience confirmée dans l'animation de formations destinées aux responsables d'entreprise, encadrants, responsables HSE et personnels logistiques. L'intervenant adapte les études de cas et les exercices aux activités, aux installations et aux procédures de l'entreprise cliente.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis des participants sont évalués au moyen de :

- **un questionnaire de positionnement en début de formation**, permettant d'identifier les connaissances et les pratiques professionnelles existantes ;
- **des évaluations formatives tout au long de la formation**, sous forme de questions orales, d'exercices, d'échanges et d'études de cas ;
- **une mise en situation pratique**, consistant à analyser une opération de chargement ou de déchargement et à compléter ou rédiger un protocole de sécurité adapté ;
- **un questionnaire final de validation des connaissances**, sous forme de QCM ou de questions à réponses courtes ;
- **une correction collective et commentée**, permettant de vérifier la compréhension des responsabilités, des risques et des mesures de prévention.

L'évaluation pratique porte notamment sur la capacité du participant à :

- identifier les informations à échanger entre l'entreprise d'accueil et l'entreprise de transport ;
- repérer les risques liés à l'opération ;
- définir des mesures de prévention adaptées ;
- renseigner les rubriques essentielles du protocole de sécurité ;
- déterminer les conditions de mise à jour du document.

Seuil de réussite recommandé : 70 % de réponses correctes, associé à la validation satisfaisante de l'étude de cas.

Une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs et les résultats de l'évaluation est remise à chaque participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation organisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, calme, éclairée et équipée de tables et de chaises ; un vidéoprojecteur ou écran de diffusion, ainsi qu'un tableau blanc ou paperboard ; une connexion électrique et, lorsque nécessaire, un accès à Internet ; les protocoles de sécurité actuellement utilisés, après anonymisation des données sensibles ; les plans d'accès, de circulation, de stationnement et des zones de chargement ou de déchargement ; les consignes d'accueil des transporteurs, procédures internes et documents de prévention utiles ; des exemples représentatifs des véhicules, marchandises, équipements de manutention et opérations réalisés sur le site ; l'accès aux quais et aux zones logistiques lorsqu'une visite ou une analyse pratique des installations est prévue ; les équipements de protection individuelle obligatoires et les autorisations d'accès nécessaires pour toute visite de terrain. Le client désigne également un interlocuteur capable de présenter l'organisation du site, les opérations concernées et les contraintes particulières de l'établissement. En l'absence de documents internes disponibles, EVINCEL utilise des plans, trames et études de cas pédagogiques génériques.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques et les conditions de réalisation de la formation.

Afin de prévoir les aménagements nécessaires, le participant ou le commanditaire est invité à signaler toute situation de handicap dès l'inscription. Le référent handicap d'EVINCEL étudie les besoins et organise, lorsque cela est possible :

- l'adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- l'aménagement des horaires, des pauses ou du rythme de formation ;
- l'accessibilité des locaux et du poste de travail ;
- l'adaptation des exercices et des modalités d'évaluation ;
- la mobilisation de partenaires ou de ressources spécialisées.

Lorsqu'une visite des quais ou des zones de chargement et de déchargement est prévue, les conditions d'accès et de sécurité sont vérifiées préalablement avec l'entreprise d'accueil. Une activité pédagogique équivalente peut être proposée lorsque l'accès à la zone pratique n'est pas possible.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ProDeSecu-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427